

## LES ACTUALITES

■ Examens Annuels de Situations Salariales (E.A.S.S.).

### Le compte n'y est pas !

Dans le n° 213 du P'tit journal la CFDT vous alertait, au travers d'un tableau comparatif, des impacts négatifs que pouvait avoir la nouvelle règle de revalorisation salariale.

Rappel : jusqu'en 2018, les minimums d'augmentation dépendaient du collègue auquel chacun appartenait (15 points pour les employés, 25 pour les gradés et 30 pour les cadres). Dans le nouveau système, rejeté par la CFDT lors des négociations, les minima de revalorisation par niveau sont largement inférieurs à ceux pratiqués précédemment. Lors des échanges avec la direction celle-ci affirmait (à l'époque) : « qu'il n'était pas question de léser les salariés lors des futurs EASS », « qu'il fallait lui faire confiance ainsi qu'aux managers... » et que ces derniers « pouvaient proposer des revalorisations significatives au-delà de 5% du salaire minimum... ». Force est de constater que pour la 3ème année consécutive un très grand nombre d'entre vous ont été pénalisés, soit plus de 72% des salariés revus par une revalorisation pérenne (cf. le chiffre en page 2) et que l'économie en matière de masse salariale est **réellement** significative. Enfin ce sont les salariés de... 42 points de vente qui n'ont fait l'objet d'aucune mesure salariale. Nous estimons que sanctionner l'ensemble des salariés d'une même unité n'est certainement pas un acte de management « responsable » et s'apparente plus à une forme de « punition collective » qui aura sans nul doute, des conséquences inverses à celles recherchées !

■ Répercussions de la Covid 19.

### Report du PMT et du rapprochement avec CMAF.

Lors des Assemblées Générales Fédérales (AGF) et dans une vidéo publiée le 26 mai, Éric Charpentier a annoncé le report du PMT de décembre 2020 à la mi 2021. Les travaux concernant le rapprochement avec Crédit Mutuel Alliance Fédérale faisant eux même partie du futur PMT, ce projet est donc repoussé.

En effet, cette crise inédite ayant été soudaine, les réflexions sur le PMT ont été mises au second plan. De plus, celles-ci ne faisant que débiter, il est difficile d'élaborer un plan sans connaître les changements qui découleront de cette crise économique et sociétale. Comme l'a dit lui-même Éric Charpentier lors des AGF, sa seule certitude est qu'il n'est sûr de rien.

Cependant dans sa vidéo du 26 mai, il est beaucoup plus précis sur les contours qui pourraient être ceux du futur plan en nous éclairant sur les conséquences possibles de cette crise. Le nous prévient que celle-ci aura un effet durable sur les résultats du CMNE. Qu'il nous faudra adapter notre organisation et réduire les coûts. Et qu'il faudra s'adapter aux changements profonds dans la façon d'organiser notre métier avec des clients plus autonomes et plus digitaux.

La CFDT sera vigilante afin que cette crise ne favorise pas un effet d'aubaine pour accélérer la mise en place d'une organisation prévue de longue date et qui reposera sur une nouvelle baisse des effectifs dans le Réseau et les Services Fédéraux.

## SOMMAIRE

- Actualités.....1
  - Examens Annuels de Situations Salariales.
  - Répercussions de la Covid 19.
- Edito .....1
- Le dossier du mois....2
  - #Construisonsdemain.

- Félicitations.....2
- Carton Rouge.....2
- Le chiffre.....2
- Décryptage.....2
  - Effectif CDI du CMNE
- Repères .....2

## EDITO

Et si la priorité immédiate était le long terme? Et si nous ne faisions qu'un mauvais rêve? Et si nous ne vivions qu'un épisode futile? Dans son ensemble, la société a su réagir, avec succès, face à une situation et un risque inédits. Grâce à une agilité, une responsabilité et une réactivité presque insoupçonnées à tous les étages.

Entre cassandres et optimistes béats, il est revenu aux sachants l'humilité et la concentration sur la science, et aux politiques le difficile exercice d'équilibrisme entre exigences sanitaires et priorités économiques.

Il a fallu que tous ensemble nous fassions preuve de civisme. Si le bout du tunnel s'entrevoit, le chemin sera encore long et douloureux. Mais il ne faut pas relâcher nos efforts au risque de les voir anéantis, inutiles qu'ils auraient été.

Cette crise nous amène à nous interroger. Faut-il revenir à l'état d'avant? Faut-il engager des réformes profondes et structurantes? Et si cette seconde orientation est retenue, sous quelles formes, avec quelles ambitions, et quels moyens? Pour la CFDT, c'est l'humain qu'il faut prioriser. Et si la priorité immédiate était le long terme? Avec l'humain comme figure de proue.

Vous avez des questions, des remarques ?  
Contactez votre représentant CFDT directement sur sa messagerie personnelle.

Gilles BAUGET gilles.bauget@cmne.fr  
Damien COYEZ damien.coyez@cmne.fr  
Sylvie DAVANNE sylvie.davanne@cmne.fr  
Gaël DELALLEAU gael.delalleau@cmne.fr  
Emmanuel DONDELA emmanuel.dondela@cmne.fr  
Frédéric LAMBERT frederic.lambert@cmne.fr  
Nathalie GODDYN nathalie.goddyn@cmne.fr  
Éric GOURY eric.goury@cmne.fr  
Emilie LALLEMENT emilie.lallement@cmne.fr  
Romain LANTIEZ romain.lantiez@cmne.fr  
Jacques MENET jacques.menet@cmne.fr  
Sandrine QUENTIN sandrine.quentin@cmne.fr  
Philippe VANDELDELDE philippe.vandevelde@cmne.fr

# Les Salariés face à la Covid19



Depuis le début de la crise de la Covid 19, la CFDT s'est mobilisée pour être aux côtés des travailleurs. Cela lui a donné un aperçu de la diversité des situations, de l'ampleur des questions et des inquiétudes soulevées par cette crise.

Pour en savoir plus, la CFDT a lancé une enquête auprès de salariés pour recueillir leur perception de l'impact de la crise sur leur situation professionnelle, et leur vision de l'avenir.

Il en ressort que beaucoup de travailleurs ont subi, subissent et continueront à subir les conséquences directes de la crise de la Covid 19 sur leurs conditions de travail, d'emploi et/ou de rémunération. Ils sont légitimement inquiets pour l'avenir et sont conscients que nous sommes à l'aube de changements importants. Nombre d'entre eux aspirent à ce que cette pandémie n'ait pas été vaine et qu'elle nous permette d'interroger collectivement notre mode de développement et de société. Il n'y aurait rien de pire que de vouloir faire « comme avant »

et de construire cet avenir sans écarter leurs attentes, leurs craintes, leurs avis et leurs idées.

C'est pourquoi la CFDT revendique :

- Une reprise du travail progressive et négociée, dès lors que les conditions de santé des travailleurs sont réunies
- Une mobilisation générale, qui prenne en compte la nécessaire

## Rien de pire que de vouloir faire « comme avant »

transition écologique (une concertation sur l'emploi dans toutes ses dimensions, une mobilisation de tous les outils existants pour contenir au maximum les suppressions d'emploi, et l'abandon de la réforme de l'assurance-chômage)

- La reconnaissance des travailleurs qui exercent des métiers invisibles mais indispensables et des travail-

leurs qui ont affronté la crise en présentiel

- De remettre le travail et ses modes d'organisation au cœur du dialogue social et professionnel, à tous les niveaux
- La mise en place de dispositifs d'urgence pour répondre aux personnes les plus fragilisées par la crise (travailleurs précaires, jeunes arrivants sur le marché du travail...)
- Le partage des efforts pour sortir de la crise : contribution des plus riches, pratiques exemplaires des entreprises qui ont bénéficié des aides publiques
- Une relance de l'économie au service de la transition écologique et sociale et de la maîtrise des services publics stratégiques

C'est sur cette base que nous devons construire un nouveau modèle de société qui allie justice sociale et urgence écologique, qui remette la question du travail et de ses modes d'organisation au cœur des débats, et qui assure la protection de tous. ■

### FELICITATIONS

Au gouvernement qui, à la demande de la CFDT, accepte de reporter au 01/09/2020 (au lieu du 01 avril) le 2<sup>ème</sup> volet de la réforme de l'Assurance Chômage. Celui-ci portait notamment sur le changement du mode de calcul de cette allocation.

### CARTON ROUGE

Aux détracteurs des 35 heures qui profitent de cette crise inédite pour tenter de remettre en cause cette loi votée il y a 22 ans, le 19 mai 1998. Les propos du patron du Medef sont très clairs : « il faut reproduire de la richesse en masse pour tenter d'effa-

cer dès 2021, les pertes de croissance de 2020 ». Comment ? « par la remise en question du temps de travail, des jours fériés et des congés payés...! »

### LE CHIFFRE

# 292

C'est le nombre de salariés dans les niveaux de classification 4,5,6 et 7 qui ont obtenu une augmentation inférieure à celle qui était en vigueur auparavant (Cf. actu en page 1). Pour ne pas les pénaliser par rapport à l'ancienne classification, leur manager devait proposer une augmentation du salaire annuel brut de 1 697€ (niveaux 4 et 5) ou 2 036€ (niveaux 6 et 7) et ...obtenir la validation de 3 niveaux hiérarchiques...

### DECRYPTAGE

- Effectif CDI de la CFCMNE. - 470 salariés au 31/03/2020.

	Points de vente	Appui réseau *	Services fédéraux	Total
2005	2009	207	712	2928
2016	1424	566	589	2579
2017	1373	566	578	2517
2018	1334	605	596	2535
2019	1303	609	569	2481
2020	1307	593	558	2458
Écart	-702	+386	-154	-470

\* CMNA. Délégations fédérales. ECP. Gestion de patrimoine. Animation com. Marché prof/agri/OBNL. Activité entreprise. Equipe volante. Caisse solidaire.

### REPERES

#### L'AGENDA DU MOIS

Négociation : Annulée  
C.S.E : 13/05  
C.S.S.C.T Pas de réunion

#### SECURITE SOCIALE

Plafond annuel : 41.136 €  
Plafond mensuel : 3.428 €

#### SMIC (01/20) Source : Service Public.fr

Taux horaire brut : 10.15 €  
Taux horaire net : 8.05 €  
Mensuel brut : 1.539.42 €  
Mensuel net : 1.218.60 €

#### INFLATION

0.60 % (selon l'INSEE)

#### ALLOCATIONS (01/04/20)

Revenus nets ≤ 69.309 € / an  
Deux enfants : 131.95 €  
Revenus nets ≤ 75.084 € / an  
Trois enfants : 301.00 €  
Revenus nets ≤ 80.859 € / an  
Quatre enfants : 470.07 €

#### RSA (01/04/20)

1 personne seule: 564.78 €  
1 couple : 847.17 €  
1 couple + 1 enf : 1.016.60 €  
1 couple + 2 enf : 1.186.03 €  
Enfant suppl.: 225.91 €

Pour adhérer à la CFDT : Tél : 03/20/78/36/82

Messagerie : cfdtcmn@wanadoo.fr

Application mobile : www.cfdt.mobi/cmne

facebook : CFDT CMNE

#### BULLETTIN D'ADHESION

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

A retourner :

CMNE - local syndical de la CFDT

4 place Richebé - 59000 LILLE

Date et signature

